



Dossier d'inscription 2018
ACM (Accueil Collectif de Mineurs)
Nouvelle appellation des Accueils de Loisirs

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES LES DATES LIMITEES DE DEPOT

ACM Hiver: du 26 février au 2 mars

Limite de dépôt de dossiers le Vendredi 9 février

ACM Printemps: du 23 au 27 avril

Limite de dépôt de dossiers le Vendredi 30 mars

ACM Eté: du 9 juillet au 3 août

Initiation camping 5/9 ans: du 11 au 13 juillet

Camp 10/14 ans: du 16 au 26 juillet

(ATTENTION PLACES LIMITÉES AU CAMPING 10-14)

Limite de dépôt de dossiers le Vendredi 25 mai

lors de la réunion organisée à 19h en salle Renée France (près de la Mairie)

PIÈCES A FOURNIR :

- Le formulaire général
- Le formulaire d'inscription (un par enfant)
- La fiche sanitaire de liaison remplie entièrement (une par enfant)
- La photocopie du carnet de vaccination de l'enfant



LES DOCUMENTS SONT A RETIRER EN MAIRIE
ou sur le site internet de la commune: www.hantay.fr, rubrique « ACM »

NOTE AUX PARENTS

Nous sommes heureux de recevoir votre enfant aux ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Hantay.

Nous vous rappelons que certaines activités, en particulier les sorties, nécessitent votre accord. Il est donc impératif de remplir les autorisations parentales et de les restituer au plus tôt dûment signées et barrées des mentions inutiles. En l'absence de ces pièces, nous considérerons que votre enfant ne doit pas participer à l'activité.

Nous n'accepterons pas les autorisations parentales rendues juste avant le départ pour des raisons évidentes d'organisations et de sécurité.

RECOMMANDATIONS :

- Pour toutes les activités internes ou externes, veillez à fournir à votre enfant :

- o un vêtement de pluie
- o une casquette ou un chapeau
- o un pull
- o des chaussures adaptées aux activités

(par exemple : pas de petites claquettes pour faire du sport)

o une paire de chaussures de rechange à laisser dans un sac plastique pour la semaine dans la salle du groupe de votre enfant

- Pour chaque sortie, des recommandations vestimentaires et horaires vous sont fournies.

Veillez à conserver ces recommandations, car un enfant arrivant après le départ du bus ou en claquette pour faire du foot, c'est plutôt gênant !-

Votre enfant peut être amené à quitter le territoire français (sortie en Belgique). Une Carte Nationale d'Identité (CNI) vous sera alors demandée.



ATTENTION !!

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen du formulaire Cerfa 15646*01 disponible sur Internet ou en mairie.

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant et du parent signataire.

En l'absence de ces documents votre enfant ne pourra participer à la sortie.

Les projets éducatifs et pédagogiques des accueils sont disponibles sur demande auprès de la mairie.

Pour toutes informations complémentaires, l'équipe d'animation et le secrétariat restent à votre disposition

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'ACM est un service municipal. Au cours de ce moment, votre enfant est pris en charge par le personnel communal et par des animateurs. Ce service ne peut fonctionner qu'au travers de la bonne entente de tous : des enfants, des parents, du personnel de service et animateurs.

INSCRIPTIONS :

Vous pouvez réserver auprès de la Mairie en remplissant les bulletins d'inscription prévus à cet effet et avant la date limite indiquée.

La réservation ou l'annulation des repas s'effectue au minimum la veille ou le vendredi pour le lundi, toujours avant 11h.

PAIEMENT :

Le règlement est à effectuer auprès des services de la Mairie ou le lundi matin auprès de l'équipe d'animation

LES CHEQUES SONT LIBELLES A L'ORDRE DE ANIMATION CANTINE ACM

LES CHEQUES VACANCES SONT ACCEPTES

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ET LE REGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE SONT EN COURS DE MISE EN PLACE

AUCUNE DEMI-JOURNEE OU JOURNEE NE SERA ACCEPTEE

La facture et le reçu tiennent lieu de justificatif de paiement

Pour toute demande de duplicata, il convient de nous en faire part rapidement
Aucun justificatif ne pourra être produit après la clôture des comptes en août 2018

Une majoration sera appliquée pour tout repas pris et non réservé.

L'annulation de repas dans les délais réglementaires donnera lieu à un avoir.

FONCTIONNEMENT

L'équipe d'animation :

Directrice : Madame KORDALSKI

Animateurs : Neuf Animateurs et des jeunes recrues selon la période

L'ACM accueille les enfants et les jeunes âgés de 5 à 14 ans.

Les horaires d'ouverture :

9 h 15 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

L'entrée et la sortie des enfants s'effectuent :

Par le côté de la salle Jean Macé rue Schoelcher

Les services mis en place :

- Accueil : De 8 h 30 à 9 h 15, un temps d'accueil est prévu pour les enfants dont les parents n'ont pas la possibilité de les déposer à 9 h 15. Attention, les enfants arrivant de 8 h 30 à 9 h 15 doivent être accompagnés de leurs parents et d'un justificatif

- Repas de midi : La réservation des repas s'effectue en même temps que l'inscription à l'accueil.

- Goûter : l'après-midi, le goûter est offert à tous les enfants

Les enfants pourront être emmenés sur d'autres sites de la commune pour les besoins des activités : terrain multisports, aire de jeux, bois, terrain de tennis, etc...

REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants doivent respecter certaines règles. Les moments de repas et d'accueil doivent être des moments éducatifs, de détente et de convivialité. Nous vous demandons de bien vouloir les respecter :

SECURITE :

- Déplacement organisé vers les sites d'activités
- Rangement par deux, sans courir et dans le calme
- Suivre les consignes des encadrants

RESPECT :

- Respecter les règles de bienséance et de vie en collectivité
- Discuter avec ses camarades sans crier ni chahuter
- Avoir un langage et une attitude correcte envers les autres (camarades, personnel de service, encadrants)
- respecter le matériel et les locaux qui sont mis à sa disposition

- respecter l'environnement et la nature qui l'entoure que ce soit à HANTAY ou à l'extérieur lors de visites

REPAS :

- Prendre tout ce qui est proposé
- Goûter à tout, même si on n'aime pas, en petite quantité

DISCIPLINE :

Le non-respect pourra entraîner des sanctions :

- avertissement seul
- avertissement écrit envoyé à la famille décrivant les faits et gestes de l'enfant,
- rencontre avec l'élú délégué à l'enseignement
- 2 avertissements écrits dans la même année conduiront à un renvoi temporaire voire définitif

HYGIENE : Se rendre aux toilettes avant d'aller à la cantine et avant le goûter, se laver les mains

LES ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- l'animateur saura se montrer motivé et motivant pour les jeunes
- il adoptera une attitude d'écoute et sécurisante pour les jeunes
- il fera son possible pour répondre aux interrogations des enfants et de leurs parents
- il adoptera un langage correct envers les enfants et l'équipe d'animation
- il se montrera organisé et sérieux dans l'élaboration de son planning et dans la préparation des activités
- il respectera les règles de sécurité pour les enfants et pour l'équipe d'animation

Sanctions :

1°) En cas de non-respect de ce règlement, l'équipe d'animation procédera à la convocation de l'enfant en vue de l'élaboration d'un contrat de bonne conduite.

2°) Si le contrat de bonne conduite n'a pas été rempli, l'équipe convoquera l'enfant et ses parents pour trouver une solution rapide au problème.

3°) Si malgré toutes ces tentatives, aucun changement n'a été observé, l'équipe d'animation discutera d'une éventuelle exclusion de l'enfant.

TARIFS

**Il vous faudra présenter la carte CAF
ou nous fournir votre numéro d'allocataire comme justificatif du quotient familial**

**Tarifs valables à compter du 1er juillet 2017
sur décision du conseil municipal en date du 24 février 2017**

Tarifs susceptibles d'être modifiés

Activités	Quotient Familial	Tarif en Euros
Base Journée de Centre ATTENTION !! le règlement s'effectue à la semaine	1 à 700	1,50 €
	701 à 850	5,00 €
	851 à 1000	6,00 €
	1001 à 1200	7,00 €
	1201 et plus	8,00 €
	Extérieurs	11,00 €
Cantine	Tarif unique par repas	3,40 €
	Majoration par repas commandé hors délais	1,00 €
Initiation Camping	Forfait à ajouter à la semaine de centre	30,00 €
Base journée de Camping ATTENTION !! le règlement s'effectue à la semaine	1 à 700	10,00 €
	701 à 850	14,00 €
	851 à 1000	15,00 €
	1001 à 1200	16,00 €
	1201 et plus	17,00 €
	Extérieurs	20,00 €



**20 rue Mirabeau
59496 HANTAY**

**Tel: 03.20.29.05.38
Fax: 03.20.29.46.27
Mail: contact@hantay.fr**

ACM 2018 - Inscription - Formulaire général

Renseignements sur l'enfant:

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse complète :

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

N° d'allocataire : _____ CAF de : Lille Autre, précisez :

Renseignements sur les parents :

Nom et Prénom du 1^{er} parent :

Adresse :

Tél. : _____ Portable : _____

Travail : _____

Nom et Prénom du 2^{ème} parent :

Adresse :

Tél. : _____ Portable : _____

Travail : _____

Adresse Mail pour la transmission des factures et informations du service:

_____ @ _____

En renseignement ce mail vous autorisez le service à vous transmettre les factures et informations relatives au service de manière dématérialisée.

Cas particuliers à renseigner

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur des ACM

oui non

J'autorise l'équipe d'animation à maquiller mon enfant

oui non

J'atteste que mon enfant n'est pas allergique au maquillage

oui non

J'autorise l'équipe d'animation à prendre mon enfant en photo

oui non

J'autorise mon enfant à partir seul

oui non

Si votre enfant est susceptible de repartir avec une autre personne (nounou, frère, voisin, ...), merci de le préciser ici:

J'autorise mon enfant à partir avec (Précisez les nom, prénom et qualité des personnes concernées):

Fait le __/__/__ à HANTAY



Signature des parents



INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....



ACM 2018 - Inscription petites vacances

Nom et Prénom de l'enfant :

Groupe : 5/7 ans (GS – CP) 8/9 ans (CE1-CE2) 10/14 ans (à partir du CM1)

ACM Hiver: du 26 février au 2 mars

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi oui non

Jeudi: Journée continue, fournir un pique-nique

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

ACM Printemps: du 23 au 27 avril

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi oui non

Jeudi: journée continue, fournir un pique-nique

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Fait le ___/___/___ à HANTAY

Signature des parents



ACM 2018 - Inscription Eté

Nom et Prénom de l'enfant :

Groupe : 5/7 ans (GS – CP) 8/9 ans (CE1-CE2) 10/11 ans (CM1-CM2) 12/14 ans (Collège)

ACM Été: du 9 juillet au 3 août (dernière semaine en option)

Semaine 1 : du 9 au 13 juillet AVEC initiation camping du 11 au 13 juillet pour les 5/9 ans

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Initiation camping oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Semaine 1 : du 9 au 13 juillet SANS initiation camping

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi oui non

Jeudi : journée continue, fournir un pique-nique

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Semaine 2 : du 16 au 20 juillet AVEC camping pour les 10/14 ans

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Camping oui non

Semaine 2 : du 16 au 20 juillet SANS camping

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi oui non

Jeudi: journée continue, fournir un pique-nique

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Semaine 3 : du 23 au 27 juillet

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi: journée continue, fournir un pique-nique

Jeudi oui non

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Semaine 4 : du 30 juillet au 3 août (en option: sous réserve du nombre d'inscrit (au moins 50% de l'effectif global du mois)

Réservation semaine

oui non

Autorisation de sortie

Piscine oui non

Journée continue oui non

Réservation cantine

Lundi oui non

Mardi oui non

Mercredi oui non

Jeudi: journée continue, fournir un pique-nique

Vendredi oui non

Total repas réservés: ___ x 3.40€ = ___

Fait le __/__/__ à HANTAY

Signature des parents



